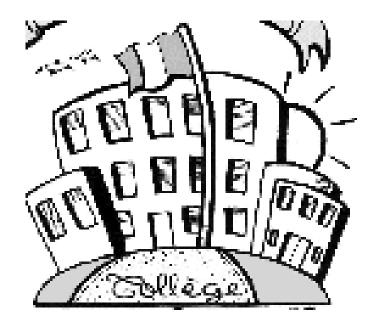




Cahier du délégué desclasse



Année scolaire 200.. - 200..

Document donné à titre indicatif





Cahier du délégué de classe

Ton nom:			
Ton Prénom :	Ta photo		
Ta classe :			
Ton suppléant :			
Le nom du	collège		
L'adresse du collège :			
	Téléphone :		
Logo de	······································		

Document donné à titre indicatif

Vie scolaire:

l'établissement





Tous les délégués de classe

6 ^{ème} 1 : Louis et Maurane	6 ^{ème} 2 :Julien et Laure	6 ^{ème} 3 : Gabin et Marine
6 ^{ème} 4 : Antoine et Alice	6 ^{ème} 5 : Marine et Victor	6 ^{ème} 6 : Charlène et Bertrand
6 ^{ème} 7 : Bryan et Aurélie	5 ^{ème} 1 : Coralie et Hugo	5 ^{ème} 2 : Thibault et Hortense
5 ^{ème} 3 : Laurie et Julien	5 ^{ème} 4 : Léna et Cécile	5 ^{ème} 5 : Estelle et Kévin

Document donné à titre indicatif



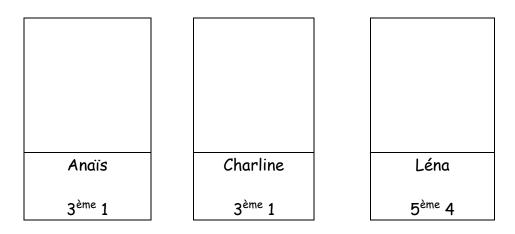
5 ^{ème} 6 : Florient et Caroline	5 ^{ème} 7 : Marine et Maximilien	4 ^{ème} 1 : Jérémy et Romain
4 ^{ème} 2 : Marie et Justine	4 ^{ème} 3 : Maxence et Valentin	4 ^{ème} 4 : Adeline et Anaïs
4 ^{ème} 5 : Julie et Thibault	4 ^{ème} 6 : Alexis et Clémence	4 ^{ème} 7 : Alexandra et Marie
àma	àma .	- Àma
4 ^{ème} 8 : Victoria et Elodie	3 ^{ème} 1 : Anaïs et Charline	3 ^{ème} 2 : Yoann etMagnolia
zème z . D T. II.	2ème 4 . []	2ème = . O
3 ^{ème} 3 : Romain et Julie	3 ^{ème} 4 : Florent et Magali	3 ^{ème} 5 : Quentin et Kévin
	3 ^{ème} 6 : Mélanie et Mélanie	
	J O MEIGHE ET MEIGHE	



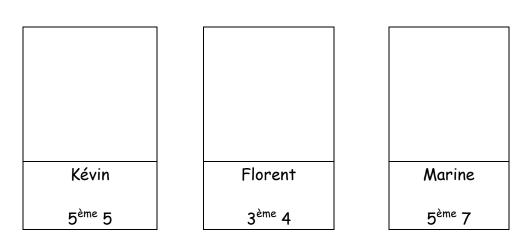


Les délégués des élèves au conseil d'administration

Les titulaires



Les suppléants



Tu as participé à l'élection de ces délégués au mois d'octobre. Ils représentent l'ensemble des élèves du collège lors des réunions du conseil d'administration. Ils consultent les autres délégués avant le conseil d'administration, afin de transmettre les questions, les remarques ... et les informent sur les points essentiels après le conseil.

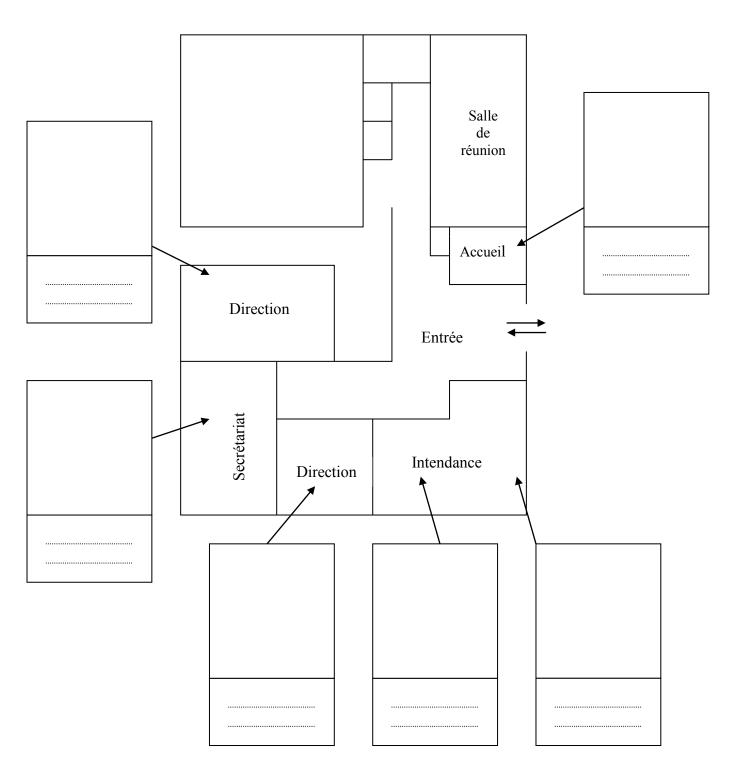
Le conseil d'administration est une instance très importante, qui concerne l'organisation pédagogique et financière de l'établissement. Il se réunit au moins trois fois par an et doit se prononcer, par l'intermédiaire d'un vote, sur le budget, le règlement intérieur, le projet d'établissement, la répartition des heures de cours...





LE PLAN DU COLLÈGE

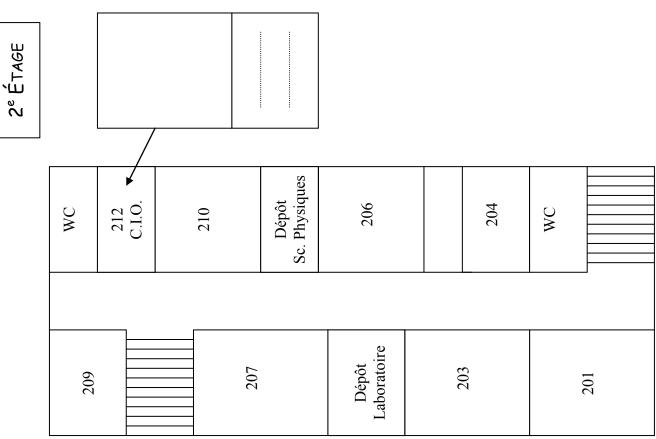
ADMINISTRATION



Document donné à titre indicatif

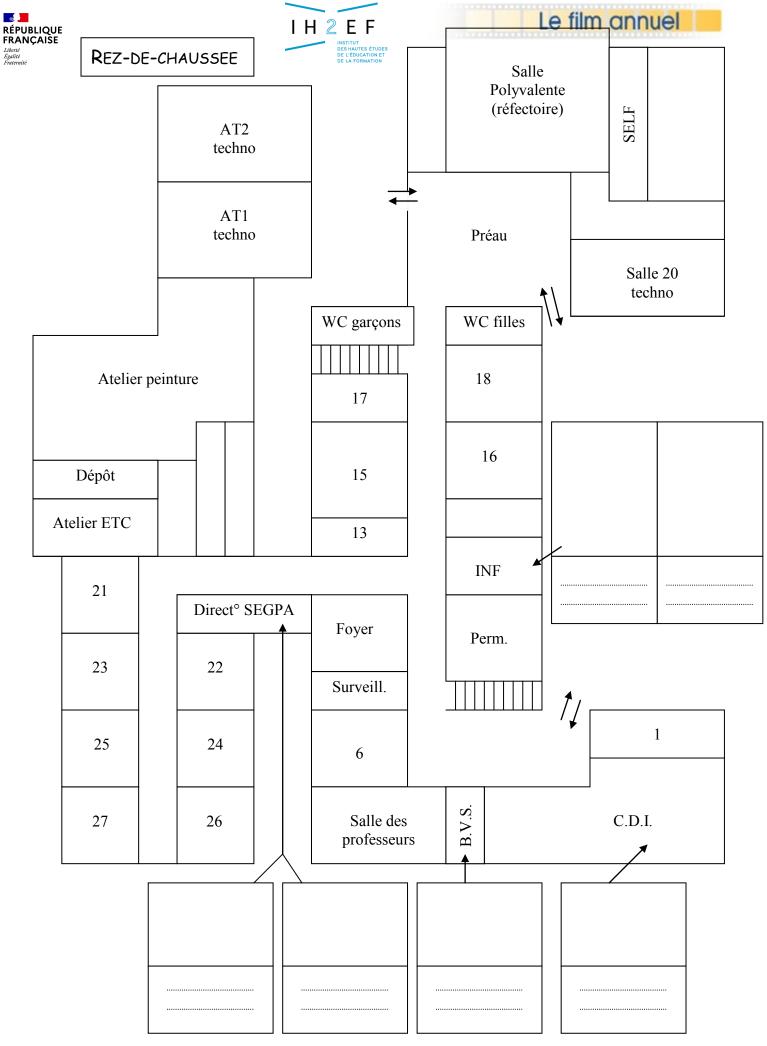






WC	112	110	108	106	104	MC
109		107		105	103	101

1er ÉTAGE







Préparation du conseil du 1er trimestre avec la classe

Compte-rendu de la réunion

<u>Climat général de la classe :</u>
Conditions de travail :
Conditions de Itavaii :
Y a-t-il des difficultés particulières dans la classe?
•
Réflexions diverses des élèves :
Cas personnels (à n'aborder qu'avec l'autorisation de l'élève)
•
•





Conseil de classe du 1^{er} trimestre

	Ce que les profs disent	Moyenne
	de la classe	de la
	dans chaque matière	classe
FRANÇAIS		
MATHS		
HIST-GÉO		
L.V.1		
S.V.T.		
TECHNOLOGIE		
MUSIQUE		
DESSIN		
E.P.S.		





Préparation du conseil du 2^e trimestre avec la classe Compte-rendu de la réunion

Climat général de la classe :
Conditions de travail :
Y a-t-il des difficultés particulières dans la classe?
Réflexions diverses des élèves :
Cas personnels (à n'aborder qu'avec l'autorisation de l'élève)
•
•





Conseil de classe du 2^e trimestre

	Ce que les profs disent	Moyenne
	de la classe	de la
	dans chaque matière	classe
FRANÇAIS		
,		
MATHS		
HIST-GÉO		
L.V.1		
L. V . I		
S.V.T.		
TECHNOLOGIE		
<u>-</u>		
MUSIQUE		
NECCTNI		
DESSIN		
E.P.S.		
		





Préparation du conseil du 3^e trimestre avec la classe Compte-rendu de la réunion

<u>Climat général de la classe :</u>
<u>Conditions de travail :</u>
Y a-t-il des difficultés particulières dans la classe?
Réflexions diverses des élèves :
Cas personnels (à n'aborder qu'avec l'autorisation de l'élève)
•
•
•





Conseil de classe du 3^e trimestre

	Ce que les profs disent de la classe dans chaque matière	Moyenne de la classe
FRANÇAIS		
MATHS		
HIST - GÉO		
L.V.1		
S.V.T.		
TECHNOLOGIE		
MUSIQUE		
DESSIN		
E.P.S.		







Elève: Date de naissance:

	CIOVO		5415 451	idioodiice i
	Ce que tu veux dire au conseil :	Avis des professeurs		F E AC AT
Conseil 1 ^{er} trimestre		<u>Travail</u>	<u>Comportement</u>	<u>Conseils</u>
	Ce que tu veux dire au conseil :	Avis des professeurs		F E AC AT
Conseil 2 ^e trimestre		<u>Travail</u>	<u>Comportement</u>	<u>Conseils</u>
	Ce que tu veux dire au conseil :	Avis des professeurs		F E AC AT
Conseil 3° trimestre		<u>Travail</u>	<u>Comportement</u>	<u>Conseils</u>

Danger, il faut réagir vite! Résultats en baisse, attention! Résultats stables Résultats en progression F: Félicitations! E: Encouragements AC: Avertissement au comportement AT: avertissement au travail





Calendrier des conseils de classe

Le conseil de classe du 1° trimestre aura lieu le
à à
en salle
Nous le préparerons en heure de vie de classe le à
Le conseil de classe du 2 ^e trimestre aura lieu le
Nous le préparerons en heure de vie de classe le à
Le conseil de classe du 3 ^e trimestre aura lieu le
en salle
Nous le préparerons en heure de vie de classe le à







À toi de jouer!!!

Relie les mots de la colonne de droite à leur définition dans la colonne de gauche. Place ensuite ces mots dans la grille de la page suivante.

- Anime la vie scolaire •
- Professeur responsable de la classe
 - Veille sur les études et la cour •
- Gère les documents administratifs
 - Anime le CDI .
 - Répare les petits bobos •
 - Aide les élèves et leurs familles
 - Gère l'argent du collège •
- Les représentants des élèves dans la classe •
- Personne qui vous conseille dans vos études
 - Chef d'établissement .
 - Collaboratrice du chef d'établissement •

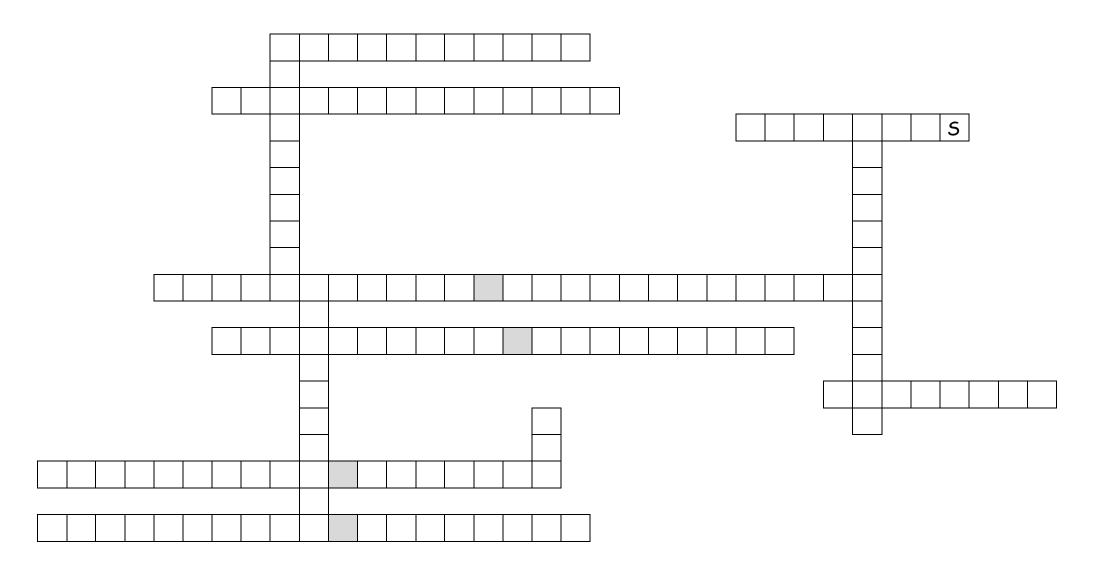
- Gestionnaire
- Assistante sociale
- Délégués
- Conseillère d'orientation
- Professeur principal
- Principal
- Documentaliste
- Conseillère Principale d'Education
- Infirmière
- · Principale Adjointe
- Secrétaire
- Surveillant

Document donné à titre indicatif









Document donné à titre indicatif



Droits et devoirs des élèves

Cette déclaration est tirée des textes régissant le statut des élèves. Cette charte des droits et devoirs s'appuie également sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, ainsi que sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.



DROITS DES ÉLÈVES

- 1. Tout élève a droit à une scolarité gratuite et à une aide financière si le besoin l'exige.
- 2. Tout élève a le droit d'être respecté par les autres ainsi que par tous les adultes de l'établissement.
- 3. Tout élève a le droit de travailler dans le calme.
- 4. Tout élève est libre de ses opinions et peut s'exprimer sans aucune forme de pression.
- 5. Tous les élèves doivent être traités dans un même esprit d'égalité, sans aucune distinction de race, de couleur, de sexe, d'âge ou d'opinion.
- 6. Les élèves ne doivent être jugés que par rapport à leur travail, à leurs capacités et à leur comportement.
- Les élèves ont droit à l'aide des adultes quand ils ont à faire face à des problèmes importants dans ou hors du collège.
- 8. Tout élève a le droit de recevoir protection et secours.
- 9. Tout élève a le droit d'être protégé contre toute forme d'agression physique ou verbale.
- 10. Tout élève a le droit d'être pris en charge en cas d'accident au collège.
- 11. Les élèves ne peuvent pas être accusés sans preuves.

12.

13. Tout élève a le droit d'élire des délégués qui ont le droit d'information, de réunion et d'animation. Chaque élève peut se présenter aux élections de délégués de classe.

DEVOIRS DES ÉLÈVES

- 1. Chaque élève doit aller au collège, assister à tous les cours et à toutes les activités concernant sa scolarité.
- 2. En cas d'absence ou de retard, les élèves doivent présenter un justificatif de leurs parents.
- 3. Chaque élève doit arriver à l'heure aux cours et rattraper le travail accompli par la classe durant son absence.
- 4. Le comportement des élèves ne doit pas provoquer la violence physique ou verbale. Il est interdit d'apporter des objets dangereux au collège.
- 5. Chaque élève doit respecter toutes les personnes du collège. Chacun doit également respecter le matériel.
- 6. Chaque élève doit apporter le matériel exigé par le professeur.
- 7. Chaque élève doit faire et rendre ses devoirs en temps et en heure.
- 8. Chaque élève doit informer ses parents des notes et observations qui le concernent.
- Lorsqu'ils sont à l'origine de problèmes ou d'indiscipline, les élèves doivent en assumer la responsabilité.
- 10. Chaque élève doit connaître et respecter le règlement intérieur du collège.







Rôle et fonction du délégué élève

Tu as été élu délégué de classe par les camarades de ta classe et tu as un rôle très important pour le bon déroulement de la vie au collège. Tu n'es pas seulement un porteur de cahier ou un "accompagnateur" d'élèves, mais tu assures réellement un rôle d'INTERMÉDIAIRE entre tes camarades, les enseignants, la vie scolaire, la direction ou tout autre adulte de l'établissement.

En tant que délégué, tu dois respecter un certain nombre de devoirs tels que la présence aux différentes réunions, le respect des règles de fonctionnement du collège... Tu as aussi des droits spécifiques à ta fonction tels que de consulter les élèves, demander leur avis et le transmettre aux adultes responsables, organiser une réunion... La mission du délégué est fondamentale car elle permet à l'ensemble des collégiens de faire connaître leurs opinions.

En effectuant au mieux ta fonction, tu es **REPRÉSENTATIF** des autres élèves, c'est-à-dire que l'on t'accorde le droit d'exprimer les opinions des autres.

Tu n'es pas seulement un intermédiaire privilégié entre les élèves et les adultes. Ton rôle est aussi de proposer toute forme d'amélioration de la vie au collège et d'être animateur de ta classe (préparer une action ou une sortie, aménager l'emploi du temps de la classe en cas d'absence d'un professeur...). Cette fonction d'ANIMATION de la classe et de la vie de l'établissement est également une de tes missions.

La CPE est chaque jour à l'écoute de tes propositions pour t'aider à les formuler et à leur faire voir le jour lorsque c'est possible.

Document donné à titre indicatif





Préparer et agir en conseil de classe

1. Avant le conseil

- ✓ Consulter toute la classe sur des thèmes généraux
- ✓ Préparer par écrit l'énoncé de son intervention
- ✓ Consulter chacun des élèves sur son cas individuel

Le délégué est le *PORTE-PAROLE* de ses camarades, il ne doit surtout pas inventer des informations sur les autres élèves. Il explique au conseil uniquement ce que lui ont dit les élèves.

2. Pendant le conseil

- ✓ Bien choisir la place où l'on s'asseoit dans la salle. Vous devez pouvoir voir et entendre correctement tous les participants. Ne vous mettez pas dans un coin ou en arrière-plan par exemple.
- ✓ Lever la main pour demander la parole :
 - lorsqu'on examine la vie de la classe en général,
 - lorsqu'on examine les cas individuels et qu'on peut apporter une information complémentaire.
- ✓ Articuler, parler assez fort pour être entendu de tous.
- \checkmark Respecter la politesse (on ne coupe pas la parole, on garde son calme...).
- ✓ Ne pas chercher à tout écrire : surtout ECOUTER. Aidez-vous de ce dossier pour la prise de note.

3. Après le conseil, ne pas oublier :

- ✓ Le compte-rendu à toute la classe.
- ✓ Le compte-rendu individuel fait auprès de chaque élève sur son cas.

Il est très important de respecter la confidentialité. L'ensemble de la classe ne doit pas savoir ce que les professeurs ont dit sur tel ou tel élève sans que celui-ci en soit d'accord.



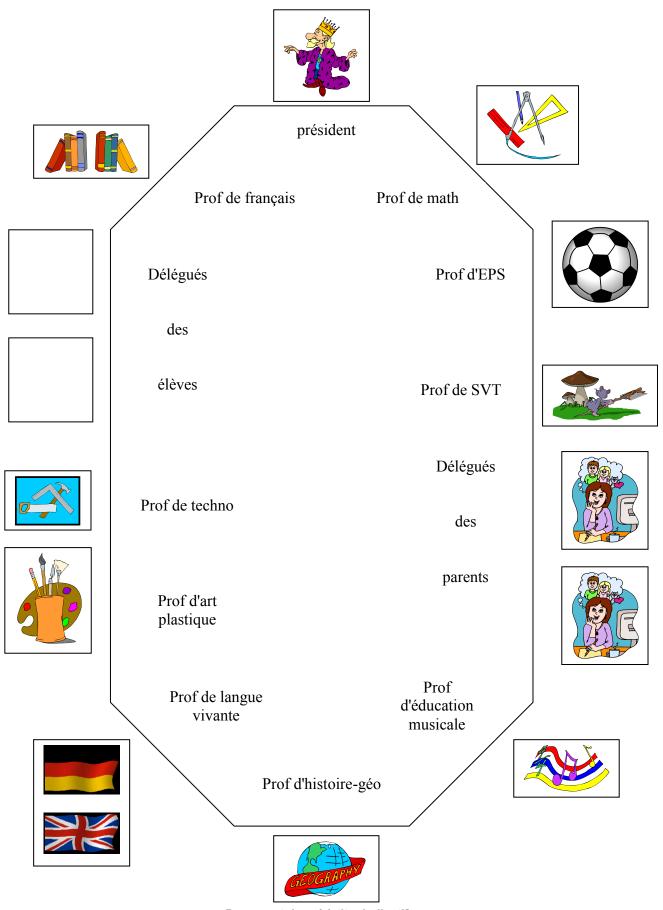


NOTES





LES MEMBRES DU CONSEIL DE CLASSE



Document donné à titre indicatif